

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°58-2023-089

PUBLIÉ LE 22 JUIN 2023

Sommaire

Sous-préfecture de Château-Chinon /

58-2023-06-13-00005 - Arrêté n° 2023-CH-CH-53 portant agrément de
Monsieur Ludovic VASSEUR en qualité de garde-pêche particulier (4 pages)

Page 3

Sous-préfecture de Château-Chinon

58-2023-06-13-00005

Arrêté n° 2023-CH-CH-53 portant agrément de
Monsieur Ludovic VASSEUR en qualité de
garde-pêche particulier

{signataire}



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Château-Chinon

Affaire suivie par : Ségolène MARTIN

Bureau des activités réglementées

Tél : 03 86 79 48 48

mél : segolene.martin@nievre.gouv.fr

**Arrêté N° 2023-CH-CH-53
Portant agrément de Monsieur Ludovic VASSEUR
en qualité de garde-pêche particulier**

Le Préfet de la Nièvre
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de procédure pénale ;

VU le code de l'environnement ;

VU la commission délivrée par Monsieur MURAT Guy, président de l'association de pêche et de protection du milieu aquatique de Fours à Monsieur Ludovic VASSEUR, par laquelle il lui confie la surveillance du territoire de l'étang de la Boue, de la rivière Alène sur les communes de Rémyilly, Fours et Thaix ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 juillet 2018, délivré par la préfecture de Nevers reconnaissant l'aptitude technique (modules 1 et 3) de Monsieur Ludovic VASSEUR ;

VU l'arrêté préfectoral du 11 mai 2023, portant délégation de signature à Madame Yosr KBAIRI, en qualité de Sous-préfète de Château-Chinon ;

Sur proposition de Madame la Sous-préfète de Château-Chinon :

ARRETE

Sous-préfecture de Château-Chinon
Tél. 03 86 79 48 48
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>

Article 1er : Monsieur Ludovic, Marcel, Christophe né le 30 juillet 1988 domicilié 18 petite place, le Bourg 58250 LA NOCLE-MAULAIX est agréé en qualité de garde-pêche particulier pour constater tous délits et contraventions relatifs à la pêche en eau douce prévus au Code de l'environnement.

Article 2 : La qualité de garde particulier chargé de certaines fonctions de police judiciaire est strictement limitée au territoire pour lequel Monsieur Ludovic VASSEUR a été commissionné par son employeur et agréé ; En dehors de ce territoire, il n'a pas compétence pour dresser procès verbal.

Les compétences de Monsieur Ludovic VASSEUR sont strictement limitées aux lots de pêche loués par l'APPMA de Fours, et sur les conventions d'autorisation d'exercice du droit de pêche. La liste des propriétés est précisée dans la l'annexe joint au présent arrêté.

Article 3 : Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS.

Article 4 : Préalablement à son entrée en fonction, Monsieur Ludovic VASSEUR doit prêter serment devant le tribunal judiciaire dans le ressort duquel se situent les territoires dont la surveillance lui a été confiée.

Article 5 : Dans l'exercice de ses fonctions, Monsieur Ludovic VASSEUR doit être porteur en permanence du présent agrément et doit le présenter à toute personne qui en fait la demande.

Article 6 : Le présent agrément doit être retourné sans délai à la sous-préfecture de Château-Chinon en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur, ou de la perte des droits du commettant.

Article 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la sous-préfecture de Château-Chinon dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification ou être déféré devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les mêmes conditions de délai.

Article 8 : La Sous-préfète de Château-Chinon est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Ludovic VASSEUR et à Monsieur Guy MURAT, et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Château-Chinon, le 13 juin 2023

La Sous-préfète de Château-Chinon,



Yosr KBAIRI

Annexe à l'arrêté préfectoral N° 53 du 13 juin 2023

Portant agrément de M. Ludovic VASSEUR en qualité de garde-pêche particulier

Les compétences de M. Ludovic VASSEUR agréé en qualité de garde-pêche particulier sont strictement limitées aux parcelles en bordure de rivière:

Propriétaires	Communes	Sections - Numéros
Mme PONCET	Fours	Lot B 302
M. ALEXANDRE	Rémilly	Lot B 357, 315, 316, 317, 318
	Fours	Lot B 304, 693
	Thaix	Lot B 122, 123
M. ROBILLARD	Rémilly	Lot 366, 365, 364, 359, 358
Mme CHARLEUF Anne-Marie	Thaix	Lot B 120, 121
M. DETRONCHET	Thaix	Lot C 0063, 0064, 0166, 0065, 0066, 0067, 0068
M. BREST	Thaix	Lot C 80, 81, 82
M. BOURGNEUF	Thaix	Lot C 103, 104, 141
Mme JOYEUX	Thaix	Lot C 0083, 0102
APPMA de FOURS	Rémilly	Etang de la Boue
Mme CJARLEUF	Thaix	Lot B 0133
M. MAILLARD	Rémilly	Lot B 271, 272

